## CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES

Siège et secrétariat :

9 rue Chaigneau – CS 80030

79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX

**2** 05. 49. 06. 08. 50. et 05. 49. 06. 08. 56.

Internet: www.cdg79.fr / e.mail: cdg79@cdg79.fr

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 JUILLET 2023**

## <u>DELIBERATION Nº 6</u>: Parcours « cyber sécurité » : relance des fonctions d'antivirus

L'an deux mil vingt-trois, le trois du mois de juillet, le Conseil d'administration du Centre de gestion s'est réuni à SAINT-MAIXENT-L'ECOLE, rue de l'Abbaye, sous la présidence de Monsieur Alain LECOINTE.

**Date de convocation**: 20 juin 2023

**Etaient présents**: 12 membres titulaires et suppléants

M. Alain LECOINTE, M. Michel RICORDEL, M. Jean-Marc BERNARD, M. Roland MORICEAU, Mme Murielle HEURTEBISE-DANIAUD, Mme Nadine KIMBOROWICZ, Mme Marie-Pierre MISSIOUX, M. Jean-François MOREAU, M. Olivier POIRAUD, M. Johnny BROSSEAU, M. Michel CHANTREAU, Mme Sylvie COUSIN.

<u>Etaient excusés</u>: M. Stéphane B AUDRY, Mme Marie-Noëlle BEAU, M. Jacques BILLY, Mme Laurence VIOLLEAU, Mme Chantal BRILLAUD, Mme Sarah KLINGLER, M. Patrice CESBRON, Mme Maryline GELÉE, Mme Claudine GRELLIER, M. Jérôme BARON, M. Hervé LE BRETON, Mme Corine MICOU, M. Jean-Michel RENAULT, Mme Maryse CHARRIER.

- Monsieur DARBON, Trésorier - excusé

Monsieur le Président rappelle que, dans le cadre du parcours « cyber sécurité » engagé auprès de l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information), certaines actions ont été identifiées comme étant de priorité 1 pour la sécurisation du système d'information du CDG79 et devant être réalisées avant l'échéance du 31 décembre 2023.

La migration des fonctions supportées par Kaspersky Security Center, notamment celles liées à l'antivirus, vers une solution sécurisée européenne, fait partie de ces actions prioritaires.

Une proposition pour un tel dispositif de protection a été émise, selon les préconisations de l'ANSSI, par la société TIBCO (44) pour des licences Wit Secure et une protection dite EPP/EDR/SOC/AV (solution pour se protéger des menaces inconnues et avancées, des attaques ciblées...):

- Fourniture des licences Wit Secure EDR/EPP : 13 033,38 € HT pour 3 ans (soit 4 344,46 € HT par an)
- Installation et déploiement : 950,00 € HT la prestation
- Fourniture des services SOC et AV : 12 972,24 € HT pour 3 ans (soit 4 324,08 € HT par an)
- Installation et déploiement : 3 405,00 € HT

1

2

Monsieur le Président propose au Conseil d'administration d'accepter cette proposition et de l'autoriser à signer les devis correspondants.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'administration :

- ACCEPTE, dans le cadre du parcours « cyber sécurité » engagé auprès de l'ANSSI, de migrer les fonctions supportées par Kaspersky Security Center, notamment celles liées à l'antivirus, vers une solution sécurisée européenne ;
- DÉSIGNE la société TIBCO, sise à Nantes (44), pour assurer la sécurisation du système d'information du CDG79, aux conditions financières, comme suit :
  - Fourniture des licences Wit Secure EDR/EPP : 13 033,38 € HT pour 3 ans (soit 4 344,46 € HT par an);
  - Installation et déploiement : 950,00 € HT la prestation ;
  - Fourniture des services SOC et AV : 12 972,24 € HT pour 3 ans (soit 4 324,08 € HT par an);
  - Installation et déploiement : 3 405,00 € HT.
- AUTORISE M. le Président à signer les devis correspondants.

Ainsi délibéré et signé après lecture,



Délibération télétransmise en Préfecture le : Accusé réception le :

- 4 JUIL, 2023

- 4 IIII. 2023

## **EXÉCUTOIRE**

Publiée le :

- 4 JUIL. 2023

Certifiée conforme à l'original

Saint-Maixent-l'École, le :

ésident et par délégation,